



4545, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal

Montréal, le 8 février 2016

**AVIS DE RADIATION  
JUDO QUÉBEC - COMITÉ D'ÉTHIQUE**

*AVIS est donné par la présente et par l'intermédiaire du Secrétaire de la Corporation que Monsieur Gilles MALTAIS, autrefois directeur technique a été radié définitivement de la Liste officielle des Directeurs Techniques, par Décision unanime du Comité d'Éthique, prononcée le 14 septembre 2015.*

*La Décision du Comité d'Éthique est frappée d'une ordonnance de non publication, hormis le présent AVIS.*

*Le Comité d'Éthique pourra recevoir et étudier au bout de trois années, une requête en réintégration, fondée sur de nouveaux faits.*

*Monsieur Gilles Maltais demeure cependant membre de Judo Québec avec autorisation de pratiquer le judo sous conditions.*

Je vous remercie de votre attention.

Jacques Perron  
Secrétaire  
Conseil d'administration de Judo Québec